

Courriel envoyé à tous valorisateurs d'huiles le 5 août 2020



**À tous les valorisateurs d'huiles enregistrés auprès d'UOMA Atlantique**

**AVIS CONCERNANT LA MISE À JOUR DU SUBSIDE TEMPORAIRE ET VARIABLE AUX VALORISATEURS D'HUILES ENREGISTRÉS AUPRÈS D'UOMA ATLANTIQUE**

Tel que mentionné dans notre courriel du mois d'avril 2020, le montant du subside temporaire et variable aux valorisateurs d'huiles enregistrés auprès d'UOMA Atlantique est déterminé en fonction du prix quotidien moyen du baril de pétrole en dollar américain. L'ajustement de l'incitatif temporaire et variable sera effectué en fonction du barème suivant :

Moyenne mensuelle du prix du baril de pétrole (\$/b)	Incitatif temporaire accordé aux valorisateurs (cents/litre)
Moins de 40\$ USD	0.05\$
Entre 40\$ & 50\$ USD	0.03\$
Entre 50\$ & 60\$ USD	0.01\$
Plus de 60\$ USD	0.00\$

Au cours du mois de juillet 2020, le prix de clôture moyen du WTI s'est établi à 40,77\$ US. Conséquemment, le subside temporaire variable aux valorisateurs d'huile enregistrés auprès d'UOMA Atlantique sera **de 0.03\$/L pour les volumes livrés aux valorisateurs en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020**, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tel qu'entendu, UOMA Atlantique réévaluera cet incitatif mensuellement et se réserve le droit, avec préavis, de modifier toutes modalités et/ou de mettre fin à l'incitatif temporaire et variable aux valorisateurs d'huiles enregistrés auprès d'UOMA Atlantique pour toute raison qu'elle jugera pertinente.

Si vous avez des questions au sujet de la modification apportée au programme de subside temporaire et variable aux valorisateurs d'huiles, veuillez contacter Jean Duchesneau par courriel au [jean.duchesneau@soghu.ca](mailto:jean.duchesneau@soghu.ca).

La SOGHU vous souhaite bon succès dans la suite des choses. Restez prudent.

Jean Duchesneau, Directeur général